



MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION
ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES

COMMUNIQUÉ – Vérificateurs Section Locale 1657

Enregistrez-vous pour la seine du lendemain sur le web

L'Association des Employeurs Maritimes a le plaisir de vous annoncer que l'enregistrement à la seine du lendemain sera disponible à compter du 24 février 2010 à travers l'application de diffusion des assignations.

Notez qu'en tout temps vous pourrez continuer à prendre votre assignation et vous enregistrer à la seine en téléphonant au centre d'appel du Centre de Déploiement. **Tout refus d'assignation devra continuer à être signalé au Centre de Déploiement.**

Une fois dans l'application de diffusion des assignations (lumière verte sur le portail www.mea.ca) et ce tel que prévu à la convention collective, les employés éligibles pourront s'enregistrer à la seine. En cliquant sur le bouton « sauvegarde » après avoir fait vos choix de seine, un résumé de la transaction et un numéro de confirmation vous seront présentés. Ce numéro confirme le succès de votre enregistrement à la seine. Pour les employés déployables ce numéro sera le même que celui qui vous a été présenté lors de l'acceptation initiale de votre assignation. Au besoin, prenez en note ou imprimer le pour référence future.

Pour toutes questions veuillez communiquer avec le Centre de Déploiement au 514-866-1411.